



FAITS MARQUANTS

- Une surreprésentation des secteurs de l'industrie et de l'agriculture par rapport à la région
- Les taux de chômage drômois et ardéchois sont les plus élevés de la région et les niveaux de revenus moyens sont les plus bas
- Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 32% en Drôme et de 24% en Ardèche entre janvier 2008 et janvier 2010
- Un profil moins ouvrier et des revenus plus importants le long de la vallée du Rhône notamment du côté drômois

UNE SURREPRÉSENTATION DES SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE DANS L'EMPLOI EN ARDÈCHE ET DANS LA DRÔME

En 2008, sur l'ensemble des emplois, l'emploi non salarié est plus fort en Ardèche (14%), que dans la Drôme (11%), la région (10%) ou en France (9%).

On constate, par ailleurs, que la part d'emploi dans le secteur de l'agriculture et dans celui de l'industrie des deux départements est plus forte qu'au niveau régional et national.

Parmi les 105 000 emplois salariés et non salariés occupés par la population ardéchoise et les 202 000 de la population drômoise, l'agriculture représente entre 4% et 5% des emplois, contre moins de 2% sur la région, et le secteur de l'industrie représente un emploi sur cinq (21% en Ardèche, 19% en Drôme, 17% en Rhône-Alpes et 14% en France).

Les emplois dans le tertiaire représentent plus des deux tiers de l'emploi total : 66% en Ardèche, 69% en Drôme, 74% en Rhône-Alpes et 77% en France.

En Ardèche, la fabrication de matériel de transport (18%), la fabrication de denrées alimentaires (12%), la réparation et l'installation de machines et d'équipements (11%) sont les principaux secteurs industriels. Dans la Drôme, la fabrication de denrées alimentaires (18%), ainsi que la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (12%) sont les principaux secteurs industriels.

L'emploi total par secteur d'activité au 31/12/2008

| | Ardèche | | Drôme | | Rh-Alpes | France |
|------------------------|----------|-------|----------|-------|----------|--------|
| | Effectif | % | Effectif | % | % | % |
| Agriculture | 4 808 | 4,6 | 8 257 | 4,1 | 1,8 | 2,6 |
| Industrie | 21 600 | 20,5 | 38 571 | 19,1 | 17,4 | 13,9 |
| Construction | 8 797 | 8,3 | 15 565 | 7,7 | 7,1 | 6,7 |
| Tertiaire marchand | 34 107 | 32,4 | 85 696 | 42,4 | 45,7 | 47,0 |
| Tertiaire non marchand | 36 046 | 34,2 | 54 259 | 26,8 | 28,0 | 29,8 |
| Total | 105 358 | 100,0 | 202 348 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee

Exploitation ORS RA

CONTEXTE NATIONAL

En 2009, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le niveau de vie médian s'élève en France à 19 080 euros annuels, soit une augmentation en euros constants de 0,4% par rapport à 2008. Les 10% des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 410 euros tandis que, pour les 10% les plus aisées, ce niveau est d'au moins 35 840 euros, soit 3,4 fois plus.

Le seuil de pauvreté, qui correspond à 60% du niveau de vie médian de la population, s'établit à 954 euros mensuels en 2009. 13,5% des personnes vivent en dessous de ce seuil, soit 8,2 millions de personnes. Le taux de pauvreté s'est accru de 0,5 point entre 2008 et 2009. L'augmentation du nombre de personnes pauvres peut être rapprochée de la hausse du chômage induite par la crise. Toutefois des mesures ponctuelles et la montée en charge progressive du revenu de solidarité active ont pu limiter les effets de la crise.

En 2009, 10,1% des actifs ayant au moins 18 ans sont pauvres, soit une augmentation de 0,6 point par rapport à 2008. Parmi les personnes occupant un emploi, ce sont les non-salariés qui sont le plus touchés par la hausse de la pauvreté : parmi eux la part de personnes en deçà du seuil de pauvreté est passée de 15,3% à 16,9%.

Entre 1978 et 2008, l'emploi dans les services marchands connaît une croissance rapide et continue : + 2,5% par an en moyenne. L'augmentation des effectifs est surtout sensible dans les activités qui supportent une nouvelle organisation des entreprises comme les technologies de l'information et de la communication et le conseil au sens large, mais aussi dans les loisirs comme l'édition ou les activités récréatives, culturelles et sportives. En raison de la crise financière et du recul général de l'activité économique, cette hausse régulière des effectifs est freinée en 2008 (+ 0,9 %) sous l'effet de fortes pertes d'emplois intérimaires (-5,9 %). L'emploi continue cependant à croître dans les activités informatiques et services d'information, les activités scientifiques et techniques et quelques services aux personnes.



UN SALARIÉ SUR QUATRE EN ARDÈCHE ET EN DRÔME TRAVAILLE DANS UNE ENTREPRISE DE MOINS DE DIX SALARIÉS

La répartition des salariés selon la taille de leur entreprise diffère entre les deux départements et la région ou la France avec une surreprésentation des entreprises de petite taille et une sous-représentation de celles de grande taille.

Ainsi en 2008, environ un salarié ardéchois ou drômois sur quatre faisait partie d'une entreprise de moins de 10 salariés (26% en Ardèche et 23% dans la Drôme) contre un sur cinq en région et en France. La situation est inverse pour les entreprises d'au moins 100 salariés, qui rassemblent moins d'un salarié sur trois en Ardèche (30%) et en Drôme (33%) contre 37% en Rhône-Alpes et 40% au niveau de la France métropolitaine.

UNE PROPORTION PLUS IMPORTANTE DE CHEFS D'ENTREPRISES ET D'OUVRIERS EN DRÔME ET EN ARDÈCHE

Corollaire du nombre de petites entreprises d'une part et de la surreprésentation des secteurs agricoles, industriels et de la construction d'autre part, on observe une part plus importante de chefs d'entreprise et d'ouvriers parmi la population salariée de la Drôme et surtout de l'Ardèche par rapport à la région.

A l'inverse la part de cadres est moins importante sur les deux départements et le rapport entre ouvriers et cadres varie fortement selon les territoires. On compte ainsi 2,9 ouvriers pour un cadre en Ardèche (ratio le plus important de la région), contre 2,3 en Drôme, 1,5 en région et 1,4 au niveau national.

La part d'employés ou de professions intermédiaires est relativement stable selon les territoires : de 27 à 29% pour les premiers, de 24 à 27% pour les secondes.

UNE PROPORTION D'OUVRIERS PLUS FAIBLE LE LONG DE LA VALLÉE DU RHÔNE

A un échelon local le profil des salariés peut varier fortement en fonction des secteurs d'activité.

La proportion d'ouvriers en est une illustration avec des communes où la part d'ouvriers ne représente que quelques pourcents de l'ensemble de la population salariée et d'autres où la quasi totalité des salariés sont de profil ouvrier.

Les territoires où cette proportion apparaît la plus faible se situent principalement le long de la vallée du Rhône, tout particulièrement du côté drômois.

Répartition des salariés selon la taille de l'établissement au 31 décembre 2008

| | Ardèche | | Drôme | | Rhône-Alpes | France |
|----------------------|----------|-------|----------|-------|-------------|--------|
| | Effectif | % | Effectif | % | % | % |
| 1 à 9 salariés | 21 957 | 25,7 | 39 601 | 23,4 | 20,8 | 20,4 |
| 10 à 19 salariés | 10 936 | 12,8 | 21 324 | 12,6 | 11,7 | 11,0 |
| 20 à 49 salariés | 15 293 | 17,9 | 30 801 | 18,2 | 17,0 | 16,0 |
| 50 à 99 salariés | 11 106 | 13,0 | 22 170 | 13,1 | 13,3 | 12,4 |
| 100 salariés ou plus | 25 972 | 30,4 | 55 510 | 32,8 | 37,2 | 40,2 |
| Total | 85 263 | 100,0 | 169 406 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Sources : Insee, Clap

Exploitation ORS RA

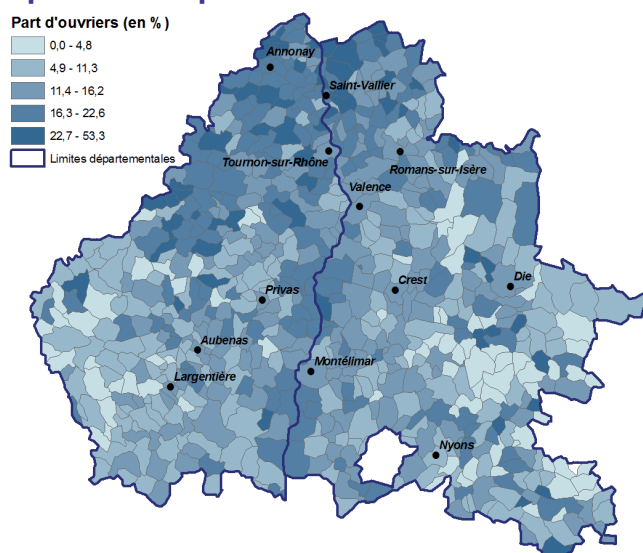
Répartition des salariés selon la catégorie socioprofessionnelle au 31 décembre 2008

| | Ardèche | | Drôme | | Rhône-Alpes | France |
|--------------------|----------|-------|----------|-------|-------------|--------|
| | Effectif | % | Effectif | % | % | % |
| Chefs d'entreprise | 9 703 | 9,5 | 14 547 | 7,5 | 6,7 | 6,2 |
| Cadres | 10 277 | 10,1 | 22 755 | 11,7 | 15,6 | 16,3 |
| Profession Inter. | 24 447 | 24,0 | 51 937 | 26,7 | 26,7 | 25,4 |
| Employés | 29 891 | 29,3 | 53 662 | 27,6 | 27,4 | 29,2 |
| Ouvriers | 27 675 | 27,1 | 51 699 | 26,6 | 23,6 | 23,0 |
| Total | 101 993 | 100,0 | 194 600 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee

Exploitation ORS RA

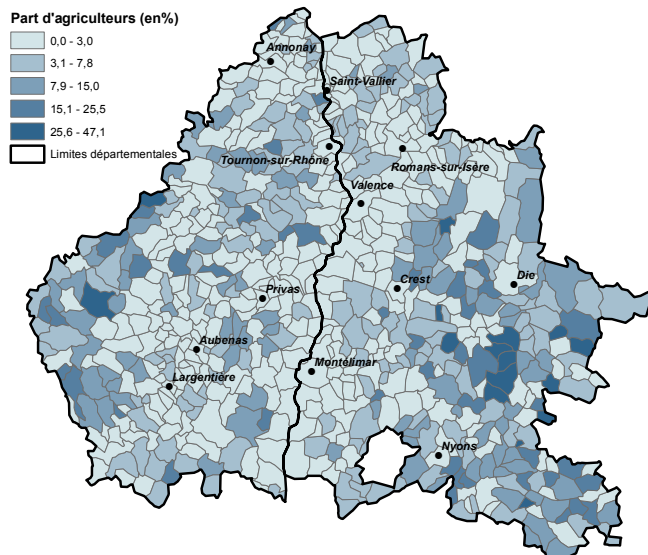
Part (en %) d'ouvriers parmi la population de 15 ans et plus en 2008 par commune



Source : Insee

Exploitation ORS RA

Part (en %) d'agriculteurs exploitants parmi la population de 15 ans et plus en 2008 par commune



Source : Insee

Exploitation ORS RA

Le taux d'emploi et le taux de chômage selon le territoire

| | Ardèche | Drôme | Rhône-Alpes |
|-----------------|---------|-------|-------------|
| Taux d'emploi | 62,6 | 62,5 | 65,7 |
| Taux de chômage | 9,5 | 10,0 | 8,3 |

Sources : DRJSCS Rhône-Alpes, Insee

Exploitation ORS RA

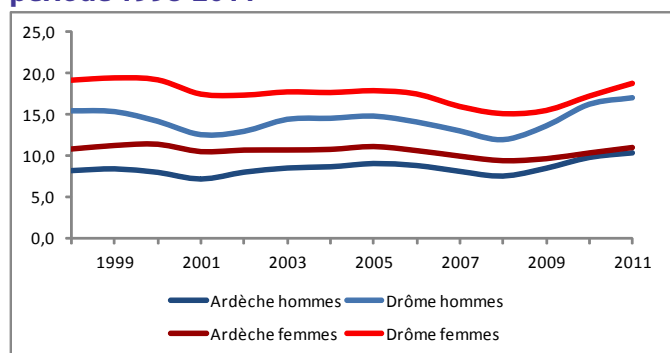
Le taux d'emploi est un taux pour 100 habitants de 15-64 ans en 2007

Le taux de chômage est une estimation au 31/12/2010

DRÔME ET ARDÈCHE PRÉSENTENT LES TAUX DE CHÔMAGE LES PLUS ÉLEVÉS DE LA RÉGION

Le taux d'emploi correspond au nombre d'individus ayant un emploi rapporté au nombre total d'individus de la même classe d'âge. Parmi la population âgée de 15 à 64 ans, le taux d'emploi est en Drôme et en Ardèche inférieur de trois points au taux rhônalpin. Au 31 décembre 2010, le taux de chômage est plus élevé en Drôme (10,0%) et en Ardèche (9,5%) que dans la région Rhône-Alpes (8,3%). Ces taux départementaux sont les plus élevés de la région.

Evolution du nombre* de demandeurs d'emploi de catégorie ABC** dans la Drôme et l'Ardèche sur la période 1998-2011



Source : Insee

Exploitation ORS RA

* nombre en milliers en janvier de chaque année

** cf encadré dernière page

UNE FORTE HAUSSE DU NOMBRE DE CHÔMEURS À PARTIR DE 2008 NOTAMMENT CHEZ LES HOMMES

Sur la période 1998 à 2011, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C (cf. encadré dernière page) connaît une augmentation brutale depuis 2008 qui se retrouve sur les deux départements et de manière plus marquée chez les hommes. Les effectifs concernés en 2011 sont redevenus supérieurs à ceux observés en 1999.

Entre janvier 2008 et janvier 2011, le nombre de demandeurs d'emploi a ainsi augmenté de 32% en Drôme (42% chez les hommes et 24% chez les femmes) et de 25% en Ardèche (36% chez les hommes et 17% chez les femmes). Cependant cette évolution défavorable a été encore plus marquée sur la région Rhône-Alpes avec une augmentation de 38% (51% chez les hommes et 28% chez les femmes). Pour l'ensemble de la France métropolitaine, ces évolutions ont été respectivement de 30, 39 et 23%.

Répartition selon le sexe, l'âge et l'ancienneté des demandeurs d'emploi de catégorie ABC en janvier 2011

| | Ardèche | Drôme | Rh-Alpes | France |
|---|---------|-------|----------|---------|
| Nombre total* | 21,3 | 35,8 | 376,1 | 4 149,6 |
| Part d'hommes (%) | 48,3 | 47,3 | 49,7 | 49,9 |
| Part de femmes (%) | 51,7 | 52,7 | 50,3 | 50,1 |
| Part de moins 25 ans (%) | 15,1 | 14,0 | 13,5 | 14,5 |
| Part de demandeurs d'emploi de longue durée (> 1an) (%) | 37,6 | 37,4 | 34,3 | 37,1 |

Source : Insee

Exploitation ORS RA

UN TAUX DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DURÉE PLUS ÉLEVÉ DANS LA DRÔME ET L'ARDÈCHE QUE DANS LA RÉGION

En janvier 2011, parmi les demandeurs d'emploi, on compte pratiquement autant d'hommes que de femmes (48% en Ardèche, 47% en Drôme et 50% pour la région et la France métropolitaine). Comme vu précédemment cette situation d'équilibre est récente, elle est surtout liée à une augmentation du nombre d'hommes demandeurs d'emplois. La part des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans se situe entre 13% sur la région et 15% en Ardèche.

La part de demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire les personnes qui sont dans cette situation depuis au moins un an, est plus élevée en Ardèche et en Drôme (plus de 37%) que dans la région (34%). Cet indicateur correspond aux situations où les personnes sont le plus en difficulté pour retrouver un emploi.

LA DRÔME ET L'ARDÈCHE PRÉSENTENT LES REVENUS LES PLUS FAIBLES DE LA RÉGION

On constate une certaine modestie des revenus en Drôme et surtout en Ardèche par rapport aux références régionale et nationale. En 2008, le revenu net imposable moyen par foyer fiscal de la population ardéchoise (20 134 €) est le plus bas de la région devant celui de la Loire (21 028 €) et de la Drôme (21 246 €). Ces niveaux de l'Ardèche et de la Drôme sont respectivement de 16% et 12% inférieurs au revenu moyen de la région Rhône-Alpes (24 070 €). Le niveau de revenu régional est supérieur à celui de la France métropolitaine (23 450 €). Sur la même année, le revenu net imposable moyen de la Haute-Savoie (le plus élevé de la région) était de 27 601€ euros soit près de 1,4 fois le revenu moyen ardéchois.

La médiane est la valeur qui partage la population en deux parties de même effectif lorsque l'on trie celle-ci par valeurs ordonnées de la variable considérée. En 2009, le revenu médian par unité de consommation de la population ardéchoise (16 991 €) est le plus bas de la région devant celui de la Loire (17 221 €) et de la Drôme (17 243 €).

UNE POPULATION AISÉE LE LONG DE LA VALLÉE DU RHÔNE

La cartographie, à l'échelle des communes, des revenus médians par unité de consommation permet de localiser les zones ayant les revenus plus importants. Les communes dont la population présente les niveaux de revenus plus élevés se situent le long de la vallée du Rhône avec un revenu médian pouvant atteindre 22 600 €. On note plus particulièrement des zones favorisées à la périphérie de la ville de Valence. Les niveaux de revenus moyens s'abaissent de manière nette et régulière lorsque l'on s'éloigne de la vallée du Rhône.

Demandeur d'emploi de catégorie ABC :

- la catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

- la catégorie B regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (moins de 78 heures au cours du mois)

- la catégorie C regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois)

Unité de consommation : Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie des ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

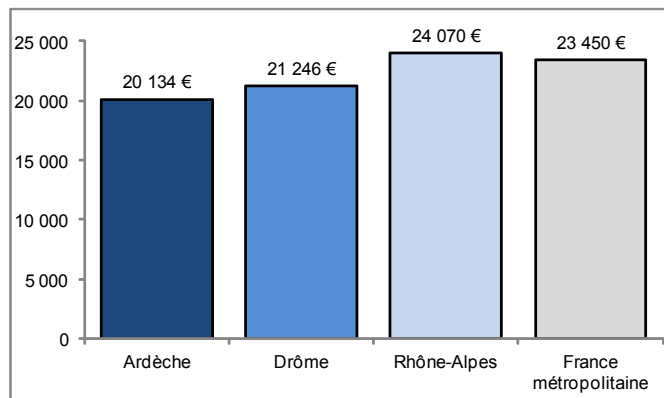
Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

ORS Rhône-Alpes

La santé observée dans l'Ardèche et la Drôme

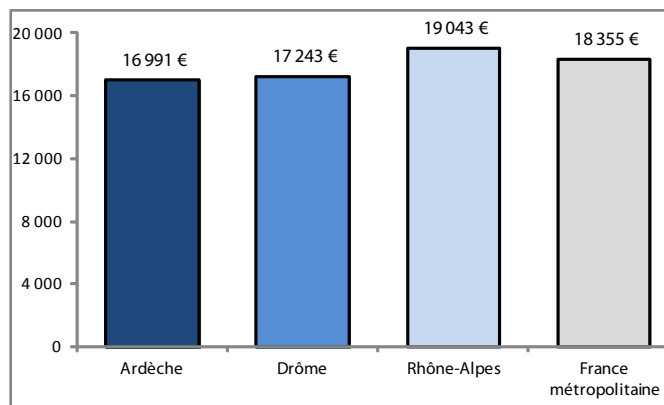
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal selon le territoire en 2008



Sources : DGFIP, Impôt sur le revenu

Exploitation ORS RA

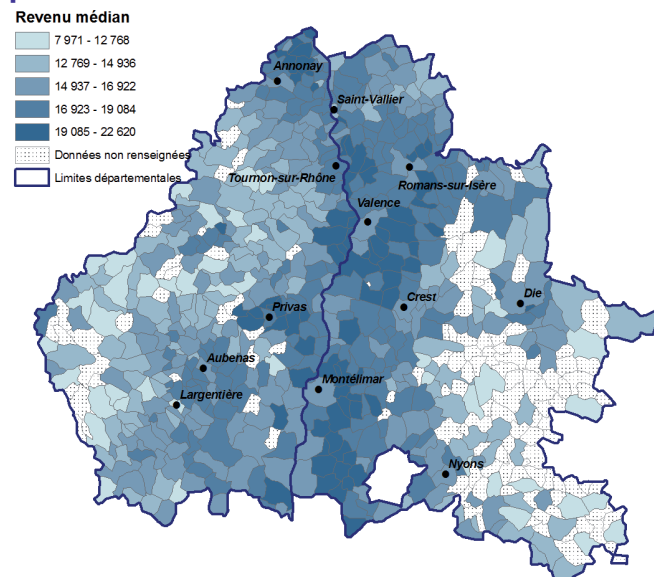
Revenu médian par unité de consommation (UC) selon le territoire en 2009



Sources : DGFIP, Revenus fiscaux, Insee

Exploitation ORS RA

Revenu médian par unité de consommation (UC) par commune en 2009



Sources : DGFIP, Revenus fiscaux, Insee

Exploitation ORS RA

Certaines données ont une valeur à blanc pour respecter les règles du secret statistique.